



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FONCTIONS CRITIQUES AU REGARD DE LA SURETE DU TRANSPORT AERIEN



Direction de la sécurité de l'aviation civile
Direction de programme cyber sécurité
Édition n° 1
Version n° 1 du 3 Septembre 2021

Gestion documentaire

Historique des révisions

Version	Date	Modifications
Ed1v1	3 sept. 2021	Création du document

Approbation du document

Nom	Responsabilité	Date	Visa
Pierre ABDOULHADI Adjoint à la directrice de programme cybersécurité – DSAC / DP-Cyber	Rédacteur	3 sept. 2021	OK
Florence WIBAUX Adjointe au directeur technique sûreté– DSAC / DT-SUR	Vérificateur	3 sept. 2021	OK
Anne FRISCH Directrice de programme cybersécurité – DSAC / DP-Cyber	Approbateur	3 sept. 2021	OK

Pour tout commentaire ou suggestion à propos de ce cadre de conformité cyber France, veuillez contacter la direction de programme cybersécurité de la DSAC à une des adresses suivantes :

- anne.frisch@aviation-civile.gouv.fr ;
- pierre.abdoulhadi@aviation-civile.gouv.fr.

Sommaire

Gestion documentaire.....	1
Historique des révisions.....	1
Approbation du document.....	1
Sommaire.....	2
1. Objet du document	3
2. Identification des fonctions	3
3. Lien avec les méthodologies d'analyse de risque	3
4. Fonctions critiques.....	4
Références.....	7

1. Objet du document

L'objet du présent document est de fournir aux opérateurs devant mener une analyse de risque cybersécurité, conformément au règlement (UE) n° 2015/1998 [1], la liste des fonctions nécessaires à la réalisation de leurs missions critiques au regard de la sûreté du transport aérien.

Ce document s'adresse particulièrement aux exploitants d'aérodromes et aux transporteurs aériens qui doivent identifier les fonctions les concernant dans la liste présentée ci-dessous.

Pour chacune des fonctions identifiées :

- des exemples de composant du système sont donnés mais ne constituent pas une liste exhaustive ;
- une référence aux chapitres du règlement (UE) n°2015/1998 [1] est faite.

2. Identification des fonctions

Les fonctions critiques ont été identifiées en s'appuyant sur les scénarios de risques identifiés par l'OACI.

3. Lien avec les méthodologies d'analyse de risque

Les fonctions mentionnées ci-dessous correspondent :

- aux **actifs** dans l'ISO 27005 [2] ;
- aux **valeurs métier** dans la méthode *EBIOS RM* [3].

4. Fonctions critiques

Fonctions*	Exemples de composants (Systèmes d'Information & procédures)	Règlement (UE) n° 2015/1998
Contrôle des accès en partie critique	Systèmes contribuant au contrôle des accès des personnes : <ul style="list-style-type: none"> - Système de contrôle d'accès automatisés (RFiD, QR code, biométrie, etc.) ; - Système de vidéosurveillance ; - Système d'alarme (notamment pour la périmétrie ou les portes frontières). 	1.2 Contrôle des accès 4.2 Protection des passagers et des bagages de cabine
Contrôle des accès des véhicules en partie critique	Systèmes contribuant au contrôle des accès des véhicules : <ul style="list-style-type: none"> - Système de contrôle d'accès automatique pour les véhicules (ex : lecture de plaque). 	1.2 Contrôle des accès
Inspection/filtrage des passagers et bagages cabine	Systèmes contribuant à détecter l'intrusion d'objets prohibés par les passagers et dans les bagages cabines : <ul style="list-style-type: none"> - Portique de détection de métaux (<i>WTMD</i>) ; - <i>Body scanner</i> ; - Équipement de radioscopie (<i>RX</i>) ; - Système de détection d'explosifs (<i>EDS</i>) ; - Équipement de détection de traces d'explosifs (<i>ETD</i>) ; - Équipement d'inspection filtrage des liquides, aérosols et gels (<i>LEDs</i>) ; - Analyseur de chaussures (<i>ShSc</i>). 	4.1 Inspection/filtrage des passagers et des bagages de cabine

Inspection/filtrage, protection et réconciliation des bagages de soute	<p>Systèmes contribuant à détecter l'intrusion d'objets prohibés dans les bagages de soute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipement de radioscopie (<i>RX</i>) ; - Système de détection d'explosifs (<i>EDS</i>). 	5.1 Inspection/filtrage des bagages de soute
	<p>Systèmes et procédures contribuant à la réconciliation des passagers et bagages de soute</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de <i>check in</i> à l'aéroport ; - Système de <i>check in</i> en ligne 	5.3 Procédure de vérification de concordance entre passagers et bagages
	<p>Systèmes et procédures contribuant à éviter ou à détecter l'accès non autorisé à des bagages de soute sécurisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de contrôle d'accès automatisés (RFID, QR code, biométrie, etc.) ; - Système de vidéosurveillance ; - Système d'alarme. 	5.2 Protection des bagages de soute
Inspection/filtrage des personnels	<p>Systèmes contribuant à détecter l'intrusion d'objets prohibés par les personnes autres que des passagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portique de détection de métaux (<i>WTMD</i>) ; - <i>Body scanner</i> ; - Équipement de radioscopie (<i>RX</i>) ; - Système de détection d'explosifs (<i>EDS</i>) ; - Équipement de détection de traces d'explosifs (<i>ETD</i>) ; - Équipement d'inspection filtrage des liquides, aérosols et gels (<i>LEDs</i>). 	1.3 Inspection/filtrage des personnes autres que les passagers et des objets qu'elles transportent

Inspection/Filtrage des fournitures, des courriers et des matériels	Systèmes contribuant à détecter l'intrusion d'objets prohibés <ul style="list-style-type: none"> - Équipement de radioscopie (<i>RX</i>) ; - Système de détection d'explosifs (<i>EDS</i>) ; - Équipement de détection de traces d'explosifs (<i>ETD</i>). 	6.1 Contrôles de sûreté 6.3 Agents habilités 7.1 Courrier des transporteurs aériens et matériel des transporteurs aériens destinés à être chargés sur un aéronef 8.1 Contrôles de sûreté 9.1 Contrôles de sûreté
Protection des entrepôts de fret et de fournitures sécurisés	Systèmes et procédures contribuant à éviter ou à détecter l'accès non autorisé au fret et aux fournitures sécurisés : <ul style="list-style-type: none"> - Système de contrôle d'accès automatisés ; - Système de vidéosurveillance ; - Système d'alarme. 	1 Sûreté dans les aéroports 6 Fret et courrier 8 Approvisionnement de bord (Selon les organisations concernées) 9.2 Protection des fournitures d'aéroports
Protection de l'information (Physique ou logique)	Systèmes et procédures de traitement et de stockage des données relatives à la vérification des antécédents et aux droits d'accès	1.2 Contrôle des accès 6.3 Agents habilités 6.4 Chargeurs connus 8.1 Contrôles de sûreté 11.1 Recrutement
	Systèmes et procédures de traitement et de stockage des données relatives aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement <ul style="list-style-type: none"> - Base de données de l'Union sur la sûreté de la chaîne d'approvisionnement ; - Liste des fournisseurs connus ; - Listes des fournisseurs habilités. 	6.3 Agents habilités 6.4 Chargeurs connus 8.1 Contrôles de sûreté 9.1 Contrôles de sûreté
	Systèmes et procédures de traitement et stockage des documents confidentiels <u>Exemples de documents confidentiels :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de sûreté de l'aérodrome ; - Programme de sûreté de du transporteur aérien ; - Programmes de sûreté des sociétés de sûreté ; - Instructions relatives aux agents de sûreté. 	3 Sûreté des aéronefs 4 Passagers et bagages de cabine 5 Bagage de soute 6 Fret et courrier 7 Courrier de transporteur aérien et matériel de transporteur aérien 8 Approvisionnement de bord 9 Fournitures destinées aux aéroports
Détection et interception de drones	Systèmes de protection contre l'intrusion de drones	N/A

Références

- [1] *Règlement d'exécution (UE) 2019/1583 de la commission du 25 septembre 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2015/1998 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, en ce qui concerne les mesures de cybersécurité*, Union Européenne, Septembre 2019.
- [2] *ISO/CEI 27005 : 2018 – Technologies de l'information – Techniques de sécurité – Gestion des risques liés à la sécurité de l'information*.
- [3] *Guide EBIOS Risk Manager*, ANSSI, Version 1.1, Décembre 2018.



Direction générale de l'Aviation civile
Direction de la Sécurité de l'Aviation civile
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15
Tél. : +33 (0)1 58 09 43 21
www.ecologie.gouv.fr